

## COMMISSION TECHNIQUE DE GESTION ET DE SUIVI DE L'AIDE DE L'ETAT A LA PRESSE



## **COMMUNIQUE**

## <u>de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide</u> <u>de l'Etat à la Presse</u>

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse porte à la connaissance des directeurs de sociétés de presse écrite, désireuses de postuler à l'aide de l'Etat à la presse, que la liste des décomptes de parution établie sur la base du respect de l'obligation du dépôt légal, pour la période allant du 1er mai 2020 au 30 avril 2021, est disponible sur le site internet de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), www.haactogo.tg.

Toute réclamation peut de presse de la HAAC, jusqu'au 29 mai 2021.

Fait à Lomé le 21 mai 2021

Le Président

bassa BABAKA